



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique : PU 28775

Adresse du bien : **Rue Caporal Trésignies 35 - 37 bte A**
Identité du demandeur : **Monsieur Lino SUAMIS.T. REAL ESTATE**
Demande de : **permis d'urbanisme**

Objet de la demande : **mettre en conformité la modification de destination d'un bâtiment avec une activité productive et un local annexe (écurie) en un équipement sportif (salle de sport) au n°37, construire une annexe, percer le mur en mitoyenneté, aménager une lucarne cote arrière, supprimer un emplacement de stationnement intérieur au n°37 et modifier les 2 façades (châssis, porte d'entrée et portail) -**

PRAS : zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones mixtes

Motif principaux de l'enquête :

- *dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) -*
- *dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes) -*
- *application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) -*

L'enquête publique se déroule :

A partir du 17/03/2026 et jusqu'au 31/03/2026 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/fr>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 31/03/2026, soit :

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : commissiondeconcertation@forest.brussels
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

La commission de concertation aura lieu le mardi 14 avril 2026

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest le 26/02/2026

Par le Collège :
La secrétaire communale,

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,

(s) Hilde DE VISSCHER

(s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment
Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 28775

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : Monsieur Lino SUAMIS.T. REAL ESTATE

bien sis :

goed gelegen : Rue Caporal Trésignies 35 - 37 bte A

A Forest - Te Vorst,

